

« Combien de temps allez-vous accepter
que d'autres s'approprient les principes, les valeurs
que vous véhiculez sans en faire état ? »

Nadine Richez-Battesti
(29^{ème} Rencontre nationale du Crédit Coopératif)

VOUS AVEZ DIT SOCIALE ?

De Délégation interministérielle en Secrétariat d'Etat, ballottée entre le Plan, le Premier ministre, les Affaires sociales,... l'économie sociale n'a qu'à de rares et brèves occasions était considérée, dans les politiques publiques, pour ce qu'elle est : d'abord un secteur économique. Son tort est sans doute de reposer sur des valeurs et de mettre en oeuvre des pratiques différentes, voire antagonistes, de celles du modèle dominant : l'entreprise capitaliste. Faute d'accepter ou de savoir lui reconnaître sa différence, les gouvernements préfèrent, à des degrés variables, ne retenir d'elle que sa capacité – réelle, voire supérieure - à créer des emplois et à contribuer à la cohésion sociale. Ce parti-pris est d'autant plus affirmé dans les périodes où la situation de l'emploi se détériore et les tensions sociales s'exacerbent.

Le dernier positionnement de l'économie sociale dans l'organigramme gouvernemental confirme et aggrave ce rôle conféré de *Croix Rouge* de l'économie en crise. Le décret n° 2010-95 du 25 janvier crée une Direction générale de la cohésion sociale, par la fusion de la Direction générale de l'action sociale, du Service des droits des femmes et de l'égalité, de la Délégation interministérielle à la famille, de la Délégation interministérielle aux personnes handicapées et de la Délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale. Cette Direction, qui est elle-même organisée en trois Services, dont celui des politiques sociales et médico-sociales « *veillera à soutenir les initiatives susceptibles de prévenir, et non seulement de corriger, les inégalités, les vulnérabilités* ». L'économie sociale relève de ce Service. Outre les Services, le directeur général dispose de trois Missions, dont la Mission de l'innovation, de l'expérimentation sociale et de l'Economie sociale « *chargée de soutenir et de promouvoir le développement de l'Economie sociale ainsi que les innovations et expérimentations en vue de renforcer les politiques publiques en faveur de la cohésion sociale. Elle étudie et propose les mesures destinées à favoriser le développement des coopératives, des mutuelles, des associations et des organismes du secteur de l'Economie sociale... Elle coordonne l'action de la direction dans ces domaines et anime les travaux du Conseil supérieur de l'économie sociale et du Conseil supérieur de la coopération. Elle anime, en relation avec les services, un réseau de correspondants régionaux. Le responsable de la Mission peut représenter le directeur général de la cohésion sociale dans les fonctions qu'il exerce en qualité de délégué interministériel à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale* » Pourquoi faire simple... ?

Au même moment, un ancien délégué interministériel à l'économie sociale, Hugues Sibille, lance un pavé en adressant une lettre ouverte* à ses « *amis dirigeants de l'économie sociale* » dans laquelle il affirme que « *L'entrepreneuriat social peut permettre de rénover et faire reconnaître une Economie sociale sans rivage* ». Il se déclare favorable : « - à une organisation réunifiée et rénovée, structure représentative nationale de l'Economie sociale et solidaire, - à l'adhésion du Mouvement des entrepreneurs sociaux à cette organisation rénovée, - à court terme à une démarche commune de l'économie sociale et de l'entrepreneuriat social », notamment pour « *la revendication d'un secrétariat d'Etat à l'Economie sociale et à l'entrepreneuriat social rattaché à Bercy après les Régionales* »

Le débat promet d'être ardu. Son promoteur reconnaît lui-même que « *Economie sociale et entrepreneuriat social ne sont pas synonymes* » et que ce dernier « *doit encore être précisé* ». Pour la clarté du débat, peut-être faudrait-il, effectivement, commencer par là ?



Marcel Caballero
Vice-président du CIRIEC-France

ACTUALITE

LA PROPOSITION DE LOI SUR LES SSIG, REJETEE A L'ASSEMBLEE, SERA PRESENTEE AU SENAT EN MARS

Après le rejet, le 13 janvier dernier, par la commission des affaires sociales de l'assemblée nationale de la proposition de loi du PS sur la protection des missions d'intérêt général imparties aux services sociaux et à la transposition de la directive services, c'est l'Assemblée qui a rejeté le texte le 26 janvier (306 contre, 156 pour).

Cette proposition visait à qualifier les services sociaux gérés par les collectivités locales en Services d'Intérêt Généraux, ce qui implique ensuite l'application du mandatement des prestataires. De cela découle l'exclusion des services sociaux comme la formation professionnelle dans le champ de la directive services.

"*Nous nous y attendions*" affirme Laurent Ghékiere, membre fondateur du collectif SSIG [Service Sociaux d'intérêts généraux] et représentant à l'Union Européenne de l'Union Sociale pour l'Habitat. "*Mais nous appelions à un débat de qualité, et il a eu lieu. Nous sommes toutefois un peu déçus car l'essentiel des débats a malgré tout tourné autour l'article 1 sur la directive Services alors que ce n'est qu'un volet de la proposition de loi*" ajoute-t-il.

En effet, pour le collectif SSIG, "*les articles relatifs à la qualification par la loi des services sociaux de services d'intérêt général (SSIG) ont été occultés*". Toutefois, le groupe socialiste a présenté sa proposition de loi au Sénat. Les débats auront lieu en mars. "*Cela nous permettra de travailler plus en profondeur avec les sénateurs et les élus locaux car la transposition actuelle de la directive Services ne prend pas en compte le mandatement des services publics*" poursuit Laurent Ghékiere. "*Nous espérons que les réseaux d'élus territoriaux se mobiliseront*".

In : [LE QUOTIDIEN DE LA FORMATION – http://www.centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr)

LA MUTUALITE DEVELOPPE SON RESEAU HOSPITALIER

Le groupe hospitalier de la Mutualité française (GHMF) se renforce, avec l'entrée de 14 établissements de soins de suite et de réadaptation, 5 structures d'hospitalisation à domicile et d'un établissement de médecine, chirurgie et obstétrique. Ce groupement d'intérêt économique créé en 2006 pour développer l'offre de soins de la Fédération Nationale de la Mutualité Française, compte désormais 51 établissements d'une capacité de 5 500 lits et places.

largsdelassurance.com du 21 janvier

LA MACIF CHERCHE UN PARTENAIRE PARITAIRE

La mutuelle d'assurance, a lancé un appel d'offres auprès de trois groupes de protection sociale (Malakoff-Médéric, AG2R- La Mondiale, NovalisTaitbout) pour développer son activité en assurance collective santé et prévoyance. Historiquement positionné sur l'assurance de biens, le groupe Macif (9e du Top 30 de la mutualité) a engagé de longue date sa diversification en assurance de personnes.

largsdelassurance.com du 25 janvier

POINTS DE VUE

Dépeçage de l'AP-HP : plan stratégique de fermetures d'hôpitaux

« *L'Hôtel Dieu en dispensaire ? Fermeture de Beaujon, Paul Brousse, Fernand Widal ? Trousseau dépecé pour ne laisser que deux CHU de pédiatrie à Paris ?*

Dans le cadre de la préparation du plan stratégique 2010-2014, le conseil exécutif de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris (composé à parité de directeurs et de médecins) vient de décider la fermeture de plusieurs hôpitaux dans les années à venir :

- fusion des hôpitaux Bichat et Beaujon, en «un seul hôpital moderne au nord du Grand Paris », selon Benoit Leclercq le DG de l'AP-HP ;
- « toutes les activités lourdes qui sont à l'Hôtel-Dieu seront concentrées à Cochin ». Avec humour, le grand fossoyeur de l'AP-HP précise que les urgences y resteront, avec un plateau technique ambulatoire. Sans blocs ni chirurgie ? De qui se moque-t-on ?
- Paul-Brousse va être dépecé en faveur de Bicêtre, en attendant sa fermeture ;
- les activités de Fernand-Widal passeront à Lariboisière ;
- les services de pédiatrie spécialisée de Trousseau (70 % de son activité) vont partir dans deux autres grands pôles pédiatriques que sont Robert Debré et Necker. Ne resteront à Trousseau que la maternité et la pédiatrie générale. Les parents qui attendent déjà des heures aux urgences et doivent patienter des semaines pour des consultations dans les trois CHU pédiatriques restant vont être ravis d'apprendre que demain il n'y en aura plus que deux pour une « meilleure efficacité » !

Quel est l'objectif affiché de ces « restructurations » ? : « permette à tous les patients d'accéder à la fois à des soins de proximité et à des soins de pointe de qualité », explique le directeur général. Cyniquement vôtre !

Est-ce la réponse de l'AP-HP à la publication du rapport du Médiateur de la République sur la maltraitance ordinaire à l'hôpital du fait du manque de moyens et des suppressions de postes de soignants ?

Les hôpitaux de Paris se préparent à une véritable saignée en 2010 : après une diminution de 700 postes en 2009, l'AP-HP devrait supprimer 1 000 emplois de soignants (infirmières, aides-soignantes, secrétaires médicales) et 150 postes de médecins.

Supprimer des postes, fermer des services et des hôpitaux, va encore réduire l'offre de soins alors que nous fonctionnons déjà à flux tendus. En agissant ainsi, l'administration va créer les conditions pour conduire à des erreurs médicales : étant en première ligne, les infirmières sont mises en situation de commettre des erreurs.

Chaque jour, à chaque geste, chaque infirmière vit avec cette épée de Damoclès au dessus de la tête. Nous sommes des êtres humains, et l'erreur est humaine. Nous exerçons une profession à hauts risques, et nous portons la plus grande responsabilité qui soit : celle de la vie d'autrui.

Les conditions de travail à l'hôpital se sont considérablement dégradées car les établissements doivent faire des économies, alors on rogne sur tout et de nombreux postes sont supprimés : les premières années chez les administratifs et les techniques, maintenant chez les soignants. La dégradation des conditions de travail est telle que l'effectif normal est pratiquement semblable à l'effectif minimum du week-end, les repos dus s'accumulent et lors des vacances scolaires nous atteignons le point de rupture.

Selon l'Observatoire des risques médicaux (ORM), en 2006, sur 735 dossiers, les actes de soins ont été la première cause d'accident (80 %) après les actes de diagnostic (11 %) ».

[SNPI \(CFE-CGC\) In : MIROIR SOCIAL www.miroirsocial.com](http://www.miroirsocial.com)

Individualisme et solidarité : quelles relations possibles aujourd'hui ?

« **P**etit à petit, dans nos sociétés occidentales, l'individualisme est devenu la norme et la solidarité l'exception. Pour les mutuelles et les assurances collectives, il est essentiel de réfléchir très sérieusement à l'impact qu'exerce cette évolution sur leur identité, d'anticiper les changements futurs mais aussi sans doute de se remettre en question dans un contexte global différent de celui qui a vu naître et se développer les structures de protection sociale basées sur une gestion collective et solidaire du risque. Les termes de la relation entre l'individu et le collectif se modifient, reste à savoir comment se positionner par rapport à ces changements.

Pour le Think Tank européen [Pour la Solidarité](#), il faut relever les défis en commençant par réfléchir à ce qui se joue. Qu'est-ce au juste que cet individualisme ? D'où vient-il et comment en sommes-nous arrivés là ? Comment ensuite faire face et répondre adéquatement aux enjeux ? Les enjeux sont-ils les mêmes ? Les gens ont-ils encore besoin d'être protégés et si oui selon quelles modalités ? De nouveaux enjeux sont-ils apparus ou se profilent à l'horizon ? À quelles conditions est-il encore possible de faire le pari de la solidarité, de l'intérêt général et de la cohésion sociale ?

Ce sont autant de questions que nous abordons dans l'étude « Individualisme et solidarité : quelles relations possibles aujourd'hui ? »

[Dimitri Verdonck](#)

Chargé de projets au Think Tank européen [Pour la Solidarité](#)

Ce dossier est téléchargeable : <http://www.pourlasolidarite.eu/Individualisme-et-solidarite?lang=fr&retour=y>

Pour plus d'informations : dimitri.verdonck@pourlasolidarite.eu

TRAVAUX DU CIRIEC

RECHERCHE-FORMATION CIRIEC-FRANCE - ESCEM

Un accord de coopération a été conclu entre le CIRIEC-France et la Chaire d'économie sociale et management de l'ESCEM (Ecole supérieure de commerce et de management Tours-Poitiers) pour réaliser un programme de recherche-formation, en 2010 et 2011 :

- **un séminaire de recherche** sur les pratiques managériales dans les organismes de l'économie sociale et solidaire (ESS). Ce séminaire composé de 10 sessions est ouvert à toute personne exerçant des fonctions liées au management en mutuelle, coopérative ou association.
- **La publication d'un ouvrage** de théorisation du management dans les organismes de l'ESS. Cet ouvrage collectif sera rédigé à partir des travaux du séminaire.
- **Une recherche internationale** sur les spécificités du management en ESS aux niveaux européen et international.
- **Un colloque international** sur les pratiques managériales dans les organismes de l'ESS.

Ce programme, qui bénéficie du soutien de la Délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale, est réalisé sous la direction de [François Silva](#).

DINER DEBAT DU CIRIEC-France

[La loi H.P.S.T. peut-elle rendre efficace le système de santé ?](#)

Le CIRIEC-France invite à en débattre

Lundi 22 mars 2010
A 18h30 au Cercle Républicain,
5, avenue de l'Opéra
75001 PARIS

avec

[Pascal Beau](#)

Directeur
Espace Social Européen

[Etienne CANIARD](#)

Membre du Collège
de la Haute Autorité de Santé

[Edouard COUTY](#)

Conseiller Maître à la Cour des Comptes
Ancien Directeur de l'hospitalisation
et de l'organisation des soins au Ministère de la santé

Cette manifestation sera suivie d'un dîner dans les **Salons du Cercle Républicain** au cours duquel les participants pourront échanger avec nos conférenciers.
Afin de confirmer votre intention de participer ou votre indisponibilité, veuillez cliquer sur le lien suivant :
[répondre à l'invitation](#)

Groupe de travail « Entreprises publiques et services publics » du CIRIEC-France

Le groupe de travail « Entreprises publiques et services publics » du CIRIEC-France travaille actuellement sur le thème « Crise contemporaine et renouveau de l'action publique ». Ce thème découle du choix de la commission scientifique « Entreprises et services publics » du CIRIEC International de faire l'expérience d'un groupe de travail sans y impliquer toute la commission afin de déboucher rapidement sur la publication d'un ouvrage portant sur le thème du congrès 2010 du CIRIEC international : « L'économie publique et sociale dans la crise économique : support au développement durable ».

Le groupe de travail animé par **Philippe Bance** (CARE, Université de Rouen) et **Luc Bernier** (ENAP, Canada) s'est réuni le 8 janvier 2010 à l'université de Rouen pour y discuter d'une dizaine de textes déposés par les auteurs algérien, allemand, argentins, canadiens, espagnols, français, vietnamien. Les auteurs des contributions y ont présenté leur travail et les présentations ont été suivies de discussions. La quantité et la qualité d'ensemble des textes soumis permettent d'envisager la publication rapide d'un ouvrage. L'ouvrage à venir, qui doit comporter une douzaine de textes rédigés en anglais et en français, se présente en quatre parties :

- les mutations systémiques face à la crise
- les nationalisations en phase de crise
- les services publics dans la crise
- les institutions ou instruments porteurs de développement durable.

28ème CONGRES INTERNATIONAL DU CIRIEC Berlin (16-19 mai 2010)

Le prochain congrès du CIRIEC portera sur le thème "**L'économie publique et sociale dans la crise économique : support au développement durable**". Il démarrera le dimanche 16 mai 2010 et les sessions se dérouleront sur deux jours ; le mercredi matin 19 mai sera consacré à la visite d'entreprises afin d'illustrer les thèmes traités lors du Congrès.

Des séances plénières encadreront le Congrès en offrant des discussions sur l'économie publique et sociale dans la crise financière, les perspectives en matière d'emploi et les valeurs et éthique pour un développement soutenable. Les travaux en ateliers traiteront de l'économie publique et sociale, notamment sous l'angle de son financement, comme facteur de stabilisation du marché de l'emploi, comme partenaire d'un développement environnemental durable, ainsi que ses responsabilités en matière de formation et d'éducation.

<http://www.ciriec-congress.org/fr/page-d-acceuil>

7^{ème} CONFERENCE INTERNATIONALE DE RECHERCHE EN ECONOMIE SOCIALE

La 2ème Conférence internationale de recherche en économie sociale s'est déroulée les 1er et 2 octobre 2009 à Östersund (Suède) sur le thème de « L'Economie sociale dans un monde en crise ». Cette manifestation a réuni plus de 200 participants venus de plus de 40 pays, assurant ainsi une diversité culturelle chère au CIRIEC. Pendant ces deux jours, chercheurs – mais aussi praticiens – ont assisté aux 27 ateliers proposés et qui ont donné lieu à 160 présentations.

Tous les deux ans, ces conférences sont l'occasion de déterminer l'état de la recherche en économie sociale, avec comme particularité cette année de s'inscrire dans une réflexion sur la contribution de l'économie sociale à remédier à la crise économique et financière. Cette édition, comme la précédente à Victoria (Canada) en 2007, fut l'occasion d'offrir un lieu de rencontres et de réflexion entre des acteurs avec des cultures de l'économie sociale différentes mais aussi entre jeunes chercheurs et chercheurs plus confirmés.

Les discussions ont porté sur de nombreux sujets tels que l'économie sociale comme facteur de création d'emploi et favorisant le développement durable, l'économie sociale et la gouvernance ou encore l'économie sociale à l'aube des nouvelles politiques publiques. Les différents intervenants ont souligné l'importance de poursuivre les échanges entre chercheurs des différents continents, permettant ainsi d'enrichir les travaux des uns et des autres. Cette Conférence contribue à promouvoir un réseau toujours plus large et toujours plus solide entre les acteurs de l'économie sociale.

La Conférence a bénéficié du soutien constant de la ville d'Östersund, qui a permis aux participants de découvrir la manière dont la ville a su intégrer les principes et organisations de l'économie sociale dans la vie locale. De nombreuses activités ont été proposées aux participants en amont de la Conférence, comme des visites d'entreprise d'économie sociale locales offrant une représentation de la diversité des initiatives à Östersund et de manière plus générale dans la province du Jämtland. L'ensemble du réseau CIRIEC a remercié la Section suédoise organisatrice et la Mid-Sweden University qui a accueilli la Conférence, pour l'organisation efficace et l'articulation thématique cohérente des ateliers et des séances plénières qui ont largement contribué au succès de cet événement.

Un dossier présentant les contributions et les dernières évolutions de la recherche en économie sociale, est disponible. La diversité qui a caractérisé cette deuxième conférence internationale se reflète dans ce document qui reprend également de nombreux témoignages des organisateurs, orateurs et participants. Des résumés des contributions présentées à la Conférence peuvent être consultés sur le site internet de la Conférence : www.socsek.se

La 3ème Conférence se tiendra en Espagne en 2011.

NOS ADHERENTS INNOVENT

Lancement d'EQUISOL société de capital-investissement de l'Economie sociale et solidaire en Ile-de-France

Nous annonçons dans les *Brèves* d'octobre 2009, la création d'un nouveau dispositif d'investissement dédié aux entreprises franciliennes du secteur de l'économie sociale et solidaire. **EQUISOL** est désormais pleinement opérationnel. EQUISOL propose d'investir dans les entreprises franciliennes de l'économie sociale et solidaire en fonds propres afin, principalement, d'accompagner leur développement et leur transmission. Doté de plus de 3,7 millions d'euros par le Conseil régional d'Ile de France et huit investisseurs institutionnels ou privés, EQUISOL interviendra sur des montants de 10000 euros à 100000 euros à un horizon de sept ans.

EQUISOL s'inscrit résolument au coeur de l'économie sociale et solidaire en ayant adopté un statut de société anonyme coopérative qui permet aux réseaux des entreprises de l'économie sociale et solidaire d'occuper une place à part entière dans ses instances.

Les associés fondateurs d'EQUISOL, parmi lesquels plusieurs de nos adhérents, sont : Conseil Régional d'Ile de France, **Crédit Coopératif**, Casden Banque Populaire, Perspectives & Participations, **Macif**, Chorum, Sifa, CM-CIC Asset Management, Natixis Asset Management, Union Nationale des Entreprises Adaptées (UNEA), Comité National des Entreprises d'Insertion (CNEI) et Union Régionale des SCOP d'Ile-de-France (URSCOP).

Présidé par **Jean-Claude DETILLEUX**, vice-président délégué du Crédit Coopératif, **Francine BAVAY**, vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France, chargée du Développement social, de l'Economie sociale et solidaire, de la Santé et du Handicap étant vice-présidente, EQUISOL a confié à **ESFIN GESTION**, société de gestion agréée par l'AMF, la mission de rechercher les opportunités d'investissements.

[Contact pour les entreprises \(Esfin Gestion\) : Laurent Mérimé - 01 55 23 07 10 – esfin-gestion@esfingestion.fr](mailto:esfin-gestion@esfingestion.fr)
[Contact presse \(Groupe Crédit Coopératif\) : Claude Sevaistre – 01 47 24 89 71 – claudesevaistre@credit-cooperatif.coop](mailto:claudesevaistre@credit-cooperatif.coop)

PRIX ET TROPHÉE DE LA FONDATION CREDIT COOPERATIF

La Fondation Crédit Coopératif soutient les actions exemplaires et originales mises en place dans les régions par les acteurs de l'économie sociale (associations, entreprises coopératives, mutuelles, entrepreneurs sociaux, PME-PMI adhérentes ou sociétaires d'une coopérative...). A ce titre, elle organise chaque année les Prix et Trophée de l'Initiative en économie sociale. Depuis 27 ans, plus de 1 000 entreprises ont déjà été récompensées et 2 500 000 € de prix ont été attribués ! Parce que l'économie sociale est multiple, les initiatives primées s'appliquent à des domaines variés : insertion, action sociale, handicap, éducation, développement durable ... en bref tout ce qui donne un sens au mot « solidarité ».

Un concours en 2 temps

Les candidats concourent d'abord pour un prix régional, attribué par le Comité de région où siègent les organisations d'économie sociale sociétaires du Groupe. Les prix régionaux 2010 seront remis lors des Assemblées Générales Régionales du Crédit Coopératif qui se tiendront du 19 avril au 19 mai 2010. Les initiatives primées concourent ensuite au niveau national. Les prix nationaux seront remis en octobre 2010, à Paris, à l'occasion de la 30ème Rencontre Nationale du Crédit Coopératif.

Pour connaître les modalités de participation :

www.credit-cooperatif/fondation/

laure.capblancq@credit-cooperatif.coop

A LIRE

LA LETTRE DE L'ECONOMIE SOCIALE

Hebdomadaire d'informations mutualistes, coopératives et associatives, *LA LETTRE DE L'ECONOMIE SOCIALE* est, depuis 1980 « la » référence des responsables d'un secteur que, semaine près semaine, elle informe, interpelle et encourage à débattre. Son créateur et animateur, [Jean-Louis Girodot](#), est, compte-tenu de ses nombreuses et importantes responsabilités mutualistes, associatives, coopératives, ... de ces « témoins qui se font égorgés ». Il est aujourd'hui aidé dans sa tâche par [Scarlet Courvoisier](#), dont on connaît le rôle au sein de la Délégation interministérielle à l'économie sociale. *LA LETTRE* est, il va sans dire, constituée sous forme de coopérative.

Le n° 1360 (semaine du 04 au 10 février) comporte un édito d'Hugues Sibille qui devrait provoquer un débat de fond parmi les dirigeants de l'économie sociale qu'il interpelle sur le délicat problème que pose de plus en plus, selon lui, ce qu'il est convenu d'appeler *l'entrepreneuriat social* qu'il qualifie de « conquérant » par contraste avec les « statutaires » de l'économie sociale.

economiesociale@free.fr

BULLETIN D'ABONNEMENT

à découper ou photocopier et à retourner accompagné de votre règlement à :
LA LETTRE DE L'ECONOMIE SOCIALE- 57, rue de Chateaudun, 75009 Paris

Oui, je désire m'abonner à **La Lettre de l'Economie Sociale** pour une année, soit **45 numéros**. J'ai bien noté que je recevrai aussi tous les numéros spéciaux publiés durant cette période. Je joins mon règlement de **270 euros TTC**.

NOM :

ADRESSE :

Code Postal : Bureau Distributeur :

Je désire recevoir le coffret-reliure (+ 16 €)

Je désire recevoir une facture acquittée

MIROIR SOCIAL, le média participatif de l'information sociale

Miroir Social est un site d'informations sociales et d'échange animé par des journalistes professionnels et enrichi par ses membres, notamment les partenaires sociaux, les directions, les prestataires, les associations et bien d'autres.

UN OUTIL DE VEILLE DE L'INFORMATION SOCIALE

Vous y trouverez des actualités quotidiennes publiées par les membres, des décryptages, des interviews, et des dossiers thématiques produits par des journalistes ainsi qu'une bibliothèque d'accords d'entreprises.

UN OUTIL DE COMMUNICATION

Ce média vous donne la possibilité d'informer en partageant vos connaissances et expériences ainsi, vous toucherez une nouvelle audience dont une centaine de journalistes de l'Association des Journalistes d'Information Sociale.

UN RESEAU D'ECHANGE DESTINE AUX ACTEURS DU DIALOGUE SOCIAL

Miroir Social vous permet de tisser un réseau de contacts professionnels au travers de ses 5000 membres.

Découvrez *Miroir Social* : <http://www.miroirsocial.com/> et rejoignez gratuitement une communauté de professionnels en [devenant membre](#)

Pour consulter les contenus éditoriaux des journalistes et profiter du réseau d'échange, [abonnez vous](#) à *Miroir Social* (14 € par mois)

Contact : Manuèle Grangé – 06 50 73 38 08 – manuele.grange@miroirsocial.com

« SAVOIRS ET RESEAUX »

Les éditions Ovadia (dans la collection dirigée par André Giordan) ont édité, fin novembre 2009, un livre de [Claire et Marc Héber-Suffrin](#).

Le propos de ce livre est de répondre à la question : "Pourquoi, pour quoi et en quoi l'échange réciproque des savoirs, la formation réciproque, le partage paritaire des savoirs ainsi que l'éducation populaire et la pédagogie coopérative sont "actuels", intéressants pour les temps présents ?".

Préface de Philippe Meirieu et postface d'André Giordan.

claire.hebersuffrin@orange.fr

« ASSOCIATIONS ET COLLECTIVITES PUBLIQUES CONTRAT/PARTENARIAT »

L'Uniopss, en collaboration avec les éditions Juris Edition, vient d'éditer le Juri'guide « Associations et collectivités publiques – Contrat / Partenariat ». Ce Guide présente les relations entre associations et collectivités publiques marquées par l'évolution des modalités contractuelles, passant d'une logique de partenariat à une logique de prestation de service.

L'activité associative s'insère dans la vie sociale et économique d'un pays. Une nouvelle régulation est ainsi en train de s'installer dans le cadre des mécanismes de mise en concurrence des acteurs et du développement du procédé contractuel par les collectivités publiques. Au travers des mécanismes de la commande publique et des appels à projets, ce Juri'guide « Associations et collectivités publiques – Contrat / Partenariat » aborde notamment les questions suivantes :

- Comment distinguer subvention, marché public et délégation de service public ?
- Dans quels cas une mise en concurrence est-elle obligatoire ?
- Quels sont les modes de passation d'un marché public et d'une délégation de service public ?
- Quelles sont les conséquences de la commande publique en matière de transfert de personnel ?
- Comment appréhender la procédure d'appel à projet mise en place par la loi Hôpital, patients, santé, territoire (HPST) ?

Dans sa vocation d'accompagnement, l'Uniopss développe, depuis de longues années, des outils politiques et techniques pour soutenir les associations et les aider à s'adapter aux évolutions, tout en valorisant leurs spécificités non lucratives. L'expertise de l'Uniopss, combinée avec le savoir faire éditorial de Juris Editions, professionnel de l'édition juridique, font de cet ouvrage un outil pédagogique qui clarifie le cadre des relations et l'évolution de la législation, en particulier dans le cadre du code des marchés publics et de la loi dite MURCEF sur la DSP. Il précise les obligations des associations en tant qu'acteurs vis à vis des collectivités publiques, mais aussi comme donneurs d'ordre, afin de positionner les associations comme acteurs spécifiques. Il donne aussi une première appréciation des contours de l'appel à projets dans la loi HPST et s'appuie sur l'analyse de cas pratiques.

www.uniopss.asso.fr

« Restructuration d'entreprise : Comment anticiper ? »

(Denis Stokkink, président et Hélène Dereszowski, chargée de mission de Pour la Solidarité)



L'étude "Restructuration d'entreprise : comment anticiper ?", cherche à définir certaines recommandations et principes visant à anticiper et à préparer de manière socialement responsable des changements structurels au sein d'entreprise. Ces conseils se basent sur le rapport final du projet européen ANCOBEST « Anticipation et coopération lors de bouleversements ou d'évolution structurels » auquel le Think Tank européen **Pour la Solidarité** a pris part.

Afin de mieux comprendre ce qui se cache derrière le concept de restructuration d'entreprise, ce working paper analyse certains mécanismes et certaines causes qui sont à l'origine de changements structurels d'entreprises. Il présente en outre différents aspects des effets de restructurations d'entreprise.

Ce dossier est téléchargeable : <http://www.pourlasolidarite.eu/Restructuration-d-entreprise?lang=fr&retour=y>
Pour plus d'informations : helene.dereszowski@pourlasolidarite.eu

« ECOUTER LE BRUIT AUTOUR DE L'ECONOMIE SOCIALE »

Importante source d'information et lieu de débat, le blog de **Rémy Laurent** propose d' « écouter le bruit autour de l'économie sociale ».

<http://blog.demain-ecosociale.org>

AGENDA

Débat « [La crise économique n'aurait-elle rien changé ? Place et rôle de l'entrepreneuriat associatif](#) », organisé par la Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA). Paris, 18 février 2010. [Erik Lavarde : 01 40 63 80 11](#)

Convention coopérative européenne : « [Innovation et coopération : principes clefs pour la création et la croissance des coopératives](#) », organisée par Coopératives Europe. Moscou, 19 au 21 avril 2010. www.coopseurope.coop

Xèmes Rencontres du Réseau Inter-Universitaire de l'Economie Sociale : « [Elaborer un corpus théorique de l'économie sociale et solidaire pour un autre modèle de société](#) ». Luxembourg, 3 et 4 juin 2010. info@inees.fr

XXXèmes Journées de l'Association d'Economie Sociale, organisées par le Centre Interdisciplinaire de recherche Travail, Etat et Société. Louvain, 9 et 10 septembre 2010. <http://www.uclouvain.be/cirtes>

A cette occasion, sera décerné le **Prix Jacques Tymen** qui récompensera les meilleurs travaux individuels, de type universitaire, non encore publiés, soutenus entre le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} avril 2010, de jeunes chercheurs oeuvrant dans le champ de l'économie sociale (emploi, revenus, travail, protection sociale, santé, éducation et formation, culture, logement, famille, pauvreté).

[Les travaux proposés au concours doivent être adressés en deux exemplaires \(les thèses devant être accompagnées du rapport de soutenance\) à : Secrétariat MATISSE. Prix Jacques Tymen. Maison des Sciences Economiques.106-112 boulevard de l'Hôpital 75647 Paris Cedex 13. Date limite de réception : lundi 19 avril 2010](#)

Appel à communications de l'Alliance Coopérative Internationale

Pour sa conférence de recherche européenne (Lyon, 2-4 septembre 2010), l'Alliance Coopérative Internationale lance un appel à communications sur le thème : « Les contributions des coopératives à une économie plurielle ».

Résumé de 500 mots maxi à adresser avant le 1^{er} avril : icalyon2010@cress-rhone-alpes.org

ADHESION AU CIRIEC-FRANCE

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale, créée il y a un siècle par un Français, le professeur Edgard Milhaud. Son objet est la recherche et l'information sur l'économie d'intérêt général : économie sociale, économie publique et économie paritaire.

Ses travaux se réalisent au travers de réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, de publications, de colloques, de congrès mondiaux,...

Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations qui partagent des valeurs de service de l'intérêt général, de non lucrativité et de démocratie économique.

Le CIRIEC est établi dans quinze pays. La section française est une association constituée d'adhérents, personnes physiques et morales. Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale, organismes à gestion paritaire et syndicats.

Informations-adhésions : info@ciriec-france.org

Si vous souhaitez contribuer à alimenter les *Brèves* : marcel.caballero@club-internet.fr

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR L'ECONOMIE PUBLIQUE, SOCIALE ET COOPERATIVE

CIRIEC-France

7 passage Tenaille – F – 75014 Paris

Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : info@ciriec-france.org

www.ciriec-france.org

